

# Conseil d'École du mardi 18 octobre 2022

## École primaire du Ménez

### Présents

#### Enseignants :

Mme Brelivet, Mme Roy, Mme Talpaert, Mme Moncus, Mme Roussel, M. Aubin, Mme Adam, Mme Berrehar, Mme Le Pogam, M. Lafin (directeur)

#### Municipalité :

Mme Robic (adjointe au maire enfance et jeunesse), Mme Le Normand (adjointe au maire culture et patrimoine), M. Duclos (responsable du service enfance/jeunesse)

**Parents élus :** M. Minault, Mme Cloarec, M. Dubois, Mme Simon, Mme Deneux, Mme Guilbert, M. Fauve

#### Personnes excusées :

**Enseignantes :** Mme Chemarin, Mme Allaire, Mme Toumelin, Mme Stéphant, M. Le Ruyet, Mme Millet, M. Le Moing

### 1 – Résultats des élections des parents d'élèves

- 496 inscrits, 210 votants.
- Taux de participation : 42,34 % (34,58 % en 2021)
- 13 parents élus pour 13 postes à pouvoir.

### 2 - Bilan de la rentrée 2022/2023

#### a) Effectifs et répartitions :

- À ce jour, il y a **330** élèves inscrits et répartis dans 13 classes (5 classes en maternelle (**121 élèves**), 8 classes en élémentaire (**209 élèves**). Soit une moyenne pour l'école de **25,4** par classe. Cet effectif devrait encore augmenter car 3 familles (5 enfants en tout) ont contacté l'école depuis la rentrée de septembre pour prévenir d'une inscription en cours d'année (emménagement à Larmor-Plage).
- Il y a une augmentation des effectifs par rapport à l'année dernière. Par comparaison, l'an dernier il y avait à la même période 319 élèves (120 en maternelle / 199 en élémentaire).
- Cette année nous avons pu accepter toutes les demandes d'inscription en classe de TPS (12 en tout). L'an dernier nous n'avons pu accepter que 3 TPS sur 10 demandes.

#### Maternelle :

– TPS / PS : Mme BRELIVET	24 (12 + 12)
– PS / MS : Mme CHEMARIN	25 (17 + 8)
– MS / GS 1 : Mme ROY	24 (16 + 8)
– MS / GS 2 : Mme ALLAIRE	24 (15+9)
– GS : Mme TOUMELIN	24

### Élémentaire :

- |  |             |
|--|-------------|
| - CP : Mme TALPAERT                    | 26          |
| - CP/CE1 : Mme MONCUS                  | 23 (16 + 7) |
| - CE1 : Mme ROUSSEL                    | 26          |
| - CE1/CE2 : M. AUBIN                   | 26 (6 + 20) |
| - CE2/CM1 : Mme ADAM                   | 26 (20+6)   |
| - CM1 : Mme BERREHAR / Mme MILLET      | 28          |
| - CM1/CM2 : M. LE MOING / Mme LE POGAM | 26 (9 + 17) |
| - CM2 : M. LE RUYET                    | 28          |
- Il y a **4 Assistantes de Vie Scolaire (AVS/AESH)**, Mme Marie Huellou, Mme Natacha Le Coz, Mme Françoise Gheysens et Mme Maud Calba, qui interviennent à l'école et accompagnent 6 élèves en situation de handicap.
  - 1 autre élève de l'école est en attente de notification de la « Maison de l'Autonomie du Morbihan » (MDA) pour bénéficier lui aussi d'un suivi par une AVS/AESH.
  - **Un personnel en Service civique** a été affecté à l'école pour cette année scolaire. Il s'agit de monsieur Guillaume Le Boulbar.
  - Cette année, en élémentaire, **2 élèves par classe (un garçon et une fille) seront élus par leurs camarades au poste de délégué de classe**. Ils représenteront leur classe lors de réunions régulières sur temps scolaire.
  - Mise en place progressive en élémentaire des **30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ)** par les enseignants. Ce temps d'activité physique peut-être réalisé en extérieur mais aussi en intérieur (dans la classe par exemple).

### **b) Protocole sanitaire**

- Le protocole sanitaire applicable dans les écoles en lien avec l'évolution de la pandémie de covid19 se décline depuis la rentrée de septembre 2022 en 4 niveaux.
- Depuis la rentrée de septembre 2022, nous sommes en niveau « socle » (niveau le plus faible, pas de restriction particulière).

## **3 - Règlements 2022/2023**

- **A partir de cette année toutes les écoles publiques devront mettre en œuvre en élémentaire un protocole de prise en charge des situations d'intimidation entre élèves repérées ou signalées (Programme de lutte contre le harcèlement à l'école)**. Le but étant qu'une situation d'intimidation soit traitée avant qu'elle ne dégénère en situation de harcèlement (punissable par la loi). Ce protocole sera présenté au conseil d'école du 2ème trimestre.  
Cette disposition sera rajoutée au règlement scolaire.
- Le règlement scolaire est approuvé par les membres du conseil d'école.
- Le règlement scolaire sera affiché au panneau d'affichage de l'école.

## 4 - Projets 2022/2023

- **Le fonctionnement des 2 BCD de l'école va reprendre cette année** sans attendre le retour de madame Annick Robin. Les enseignants organiseront le prêt et la gestion. Ils seront aidés par Guillaume Le Boulbar (Service civique).
- Tous les élèves de l'école bénéficient d'une séance de **musique et chant** par semaine (**intervenant municipal M. Laurent MORELLEC**). **Une représentation est prévue en fin d'année pour les élèves de l'école maternelle.**  
**Un projet d'échange intergénérationnel** a été mis en place par Laurent Morellec. Plusieurs classes de la maternelle et de l'élémentaire iront une fois dans l'année au foyer du petit phare ou au foyer de Kerderff pour présenter des chants, poésies, danses... aux personnes âgées de ces foyers.
- Tous les élèves de l'école élémentaire bénéficient d'une séance de **sport** par semaine (**intervenant municipal M. Thierry LE CAM**).
- Tous les élèves de l'école participent au vote pour le prix littéraire des « **Incorruptibles** » (action financée par EOLE).
- Les élèves du CP au CE2/CM1 auront 5 **séances de natation** (centre Océanis de Ploemeur) dans l'année.
- Les élèves de la classe de CM1 de mesdames Berrehar et Millet sont inscrits pour des **séances de voile** en fin d'année (5 demi-journées centre nautique de Kerguelen)
- Les élèves de la classe de CM1/CM2 de monsieur Le Moing et madame Le Pogam (+ les CM1 de la classe de madame Adam) sont inscrits pour des **séances de Kayak** en fin d'année (base nautique d'Inzinzac-Lochrist).
- Les élèves de la classe de CM2 de monsieur Le Ruyet sont inscrits pour des **séances de découverte du golf** en fin d'année (Golf de Ploemeur).
- Toutes les classes de l'école sont inscrites au dispositif « **Cinécole (école maternelle) – Ecole et Cinéma (école élémentaire)** » (3 séances de cinéma par an).
- 3 classes de maternelle (MS/GS 1, MS/GS 2 et GS) et les classes de l'élémentaire du CP au CE2/CM1 sont inscrites pour assister à **une représentation théâtrale au Grand Théâtre de Lorient**.
- Les classes de CP et CP/CE1 sont inscrites au programme « **Ecol'eau Scorff** ». Plusieurs sorties dans l'année sur le thème de la protection et la gestion de l'eau.
- L'école poursuit cette année le dispositif pluriannuel « **Aires Marines Éducatives (AME)** ». La classe de CM1 de mesdames Berrehar et Millet est la classe référente cette année. Les élèves de cette classe feront le lien avec les autres classes de l'école pour les faire participer à leurs recherches et études. Une passation symbolique entre la classe référente de l'an dernier et celle de cette année a eu lieu fin septembre.
- En partenariat avec la municipalité et dans le cadre du nouveau **Plan Educatif de Territoire (PEDT)** des actions communes seront mises en place sur le développement du « **savoir rouler** » et « **la réduction du gaspillage alimentaire** ».

- Les classes continueront à fréquenter les *lieux culturels de la ville (espace culturel des Coureaux, médiathèque)* pour visiter les différentes expositions et représentations mises en place (exposition « 150 ans de la Société Nautique de Larmor » et exposition « Pierre du Vorsent » en septembre et octobre 2022, représentation « Un orchestre au bout des doigts » en janvier 2023...).

Tous ces projets sont financés par **la municipalité, la coopérative de l'école (OCCE)**, les subventions de **l'Amicale Laïque** et de **l'association de parents EOLE**.

**Le regroupement de parents EOLE**, section de l'Amicale Laïque, organisera tout au long de l'année des manifestations festives à l'école (vente de photos individuelles, vente de sapins de Noël, vente de livres, bals pour les classes, kermesse...) dans le but de « créer du lien » et de récolter des fonds pour aider aux financements des différents projets.

La prochaine action consiste en la réalisation, en partenariat avec la municipalité et le service périscolaire, de deux **boîtes à livres (jeunesse)** qui seront positionnées à l'école maternelle et élémentaire.

### **Activités extrascolaires :**

Des bénévoles (responsable Mme Ferrec) assurent **l'aide aux devoirs** deux soirs par semaine (lundi et jeudi) pendant le temps de garderie (sur inscription).

L'Amicale Laïque organise **l'activité GYMINUS** (découverte de la gymnastique) quatre soirs par semaine dans la salle de motricité de l'école maternelle (pour les enfants de PS au CP).

### **Signature de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » :**

*Intervention de madame Le Normand, adjointe à la culture et au patrimoine.*

Dans une logique de territoire avec les communes limitrophes, la mairie de Larmor-Plage a signé la charte « Ya d'ar Brezhoneg » pour le développement de la langue et la culture bretonne sur le territoire larmorien. La municipalité réalisera dans l'année une enquête auprès des familles des 2 écoles (publique et privée) à ce sujet.

## **5 - Travaux / Équipements / Investissements**

Une réunion de suivi des demandes de travaux et d'équipements a eu lieu à l'école au début du mois d'octobre avec les responsables des services techniques et du service enfance/jeunesse.

### **a) Travaux :**

*Travaux réalisés depuis le dernier conseil d'école :*

- La poursuite du traçage des jeux au sol de la cour maternelle (l'escargot, le labyrinthe).
- La remise en peinture des bancs de la cour de récréation élémentaire.
- La réalisation d'une fresque sur le mur intérieur de la cour de récréation élémentaire (projet du centre aéré).

***Travaux n'ayant pas pu être réalisés et redemandés:***

- La poursuite des ravalements de l'école élémentaire (suite du mur de la salle de motricité et mur orange BCD).
- Retirer les lampadaires inutiles de la cour de récréation élémentaire (*le retard est expliqué par la nécessité de réaliser cette opération par une société spécialisée*).

**b) Équipements / Investissements (budget 2022)**

***Équipements mis en place depuis le dernier conseil d'école:***

- L'achat de matériel (mobilier et fournitures scolaires) pour l'ouverture de la 13ème classe (positionnée en maternelle).

***Équipements n'ayant pas pu être mis en place depuis le dernier conseil d'école et redemandés:***

- L'achat et la mise en place d'un vidéoprojecteur interactif + tableau blanc + caméra de bureau pour la 5ème classe maternelle (*classe de madame Roy*).

**c) Nouvelles demandes de travaux, équipements / investissements**

***Une demande va être faite à la mairie pour prévoir sur les budgets 2023 :***

- L'achat et la mise en place d'un vidéoprojecteur (non interactif) + caméra de bureau dans les classes de madame Chemarin et madame Brélivet (maternelle).
- La mise à disposition d'un ordinateur portable pour le bureau de direction.
- Continuer le renouvellement du parc informatique de l'école élémentaire par l'achat d'équipements mobiles pour les classes (stations de charge de 5 tablettes avec point wifi). Madame Julien, enseignante référente aux usages du numérique rattachée à l'Inspection de l'Éducation Nationale, a déjà effectué l'an dernier une expertise de l'équipement informatique de l'école qui avait été transmise à madame Tirel (responsable informatique de la ville de Larmor-Plage).
- La poursuite du traçage de jeu au sol de la cour maternelle . Il reste une marelle « clown » à faire.
- La rénovation des carrés de pelouse de la cour de récréation maternelle avec plantation d'un arbre dans deux des trois pelouses et mise en place d'un espace de plantation utilisable par les enseignantes dans chaque carré (en limite des grilles de la cour).
- La rénovation du jeu de cour « bateau » de la cour de récréation maternelle (les parties en contreplaqué marine commencent à être très abîmées).
- Continuer l'embellissement de la cour de récréation élémentaire en refaisant les bandes de plantations intérieures et extérieures.

- Réfléchir à l'installation de prises d'escalade à hauteur d'enfant (pour une pratique libre et non dangereuse) sur certains murs intérieurs de la cour de récréation élémentaire. L'école doit encore se renseigner sur la législation en vigueur pour ce type d'équipement.

## 6 – Questions diverses

Les parents élus ont souhaité aborder certains sujets. Un échange lors du conseil d'école a permis d'apporter certaines réponses aux questionnements des parents :

- **Projets communs et fédérateurs à toute l'école**: Des projets pédagogiques par cycle ont déjà été réalisés à l'école les années passées (spectacles musicaux, fresque...). D'autres projets plus festifs existent aussi notamment organisés par EOLE (kermesse, boum...). Un carnaval sera peut-être organisé en maternelle.

- **Gestion des réservations de cantine** : Monsieur Duclos propose de recevoir les parents élus pour étudier avec eux les différentes demandes.

- **Proposer une collation aux enfants de l'école élémentaire le matin** : Une distribution d'une tranche de pain (comme pour les élèves de l'école maternelle) au moment de la récréation pourrait être envisagée par la mairie.

- **Ramassage scolaire dans la ville en vélo (school bus)**: Ce projet avait été évoqué par la municipalité lors de la précédente mandature. Pas repris pour le moment.

- **Un accès piste cyclable jusqu'à l'école (s'arrête actuellement au niveau du parking maternelle)** : Le réseau des pistes cyclables de Larmor et notamment autour de l'école va évoluer dans le cadre du réaménagement du complexe sportif du ménez. Les accès cyclables à l'école seront réétudiés à ce moment là.

- **Pérenniser les blocs béton du parking école maternelle** : Ils ont été mis en place au début dans le cadre de la vigilance « attentat/intrusion ». Tout le monde est satisfait de leur présence notamment par rapport aux voitures du parking. La mairie n'envisage pas de les enlever.

- **Intimité des enfants dans les toilettes collectifs de la maternelle** : Une visite de la PMI avait déjà signalé cette situation. La mairie va étudier la possibilité de rajouter des portes devant certains toilettes en fonction des possibilités.

- **Utilisation du terrain de « bitume » pendant les récréations de l'école élémentaire** : Un planning de roulement d'utilisation de ce terrain a été élaboré . Chaque classe élémentaire a un créneau d'utilisation par semaine. L'enseignant met à disposition à ce moment là pour sa classe du matériel sportif (cerceaux, haies, ballons, cordes à sauter...). Par conséquent, cette espace devient un terrain plus mixte (pas seulement dédié au foot).

- **Structures de jeux dans la cour de récréation élémentaire** : Une réflexion sur un réaménagement de la cour de récréation élémentaire doit être faite. Plusieurs idées sont à l'étude (prise d'escalade, structure de jeu, parcours sportif...)

- **Lieu calme pour faire les devoirs pendant le temps périscolaire du soir** : Cet espace existe (BCD élémentaire). C'est Annick Robin qui surveillait les élèves pendant qu'ils faisaient leurs devoirs. Depuis le début de son arrêt (sans remplacement pour le moment) il n'est plus utilisable car le personnel périscolaire est déjà en charge d'autres élèves.

Le directeur, François LAFIN